

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [4]

Artikel: OTAN

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pendant la Décennie de la femme...

INTERNATIONAL

Les Madres de la Plaza de Mayo

Elles étaient deux mères, au nom de milliers d'autres, venues d'Argentine à Genève pour réclamer qu'on leur dise ce que sont devenus leurs enfants pris un jour par la police et disparus ensuite. Elles ont séjourné à Genève pendant une semaine du 18 au 23 février pour voir des personnalités, en particulier le président de la Commission internationale des droits de l'homme, pour leur demander que l'ONU nomme une commission internationale d'enquête en Argentine. Elles ont été trouver le CICR, la Croix-Rouge, Amnesty International, qui d'ailleurs payait leur séjour à l'hôtel, l'Association des Juristes internationaux, le COE, encore des dizaines d'autres organisations. Partout, la même réponse : « Votre gouvernement, dictature militaire, ne veut pas d'enquête, il nie les faits, nous ne pouvons rien faire ».

Alors, avec deux femmes pour la Paix de Genève, je les ai rencontrées. « Dès 1976, dit l'une, mon fils avocat a disparu. Il devait défendre des gens politiquement attaqués. Il faisait simplement son métier d'avocat. Depuis, je n'ai plus eu de nouvelles ».

Moi, continue l'autre, « mes deux fils et ma belle-fille ont disparu. Nous ne savons rien, s'ils sont morts, vivants, en prison, torturés, rien. Nous voulons savoir, c'est tout ».

« Nous sommes près de dix mille mères sans appartenance politique ou religieuse, nous sommes des mères d'enfants disparus et nous nous réunissons un jour de la semaine à la Plaza de Mayo à Buenos Aires devant le gouvernement pour, en silence, réclamer des nouvelles de nos enfants. C'est pourquoi nous avons pris le nom des mères de la place de mai. Puis un jour, la police armée a voulu nous chasser, mais nous tenant toutes par le bras, face aux policiers bayonnettes au canon, nous avons attendu. Rien ne s'est passé. Ils n'ont pas osé charger. Maintenant, nous nous réunissons une fois dans une Eglise, une fois dans une autre. Là, nous nous passons les nouvelles ».

Courageuses, dignes, ces mères sont émouvantes. Que pouvons-nous faire, nous, femmes suisses sans problèmes, pour



Nous et les autres ne pouvons rien faire...

(Palais de l'ONU, Genève)

les aider ? Rien, sinon créer une chaîne des mères, leur témoigner de la sympathie et leur envoyer de l'argent. Car elles ont besoin d'argent pour faire des photocopies, des annonces dans les journaux, envoyer des lettres.

Voici leur adresse :

Hebe Pastor de Bonafini

Recreo Venecia

1896 City Bell La Plata Argentine

Un chèque de quelques dollars peut s'envoyer dans une lettre recommandée. Certes, ce n'est ni la Commission d'enquête, ni la pression sur le gouvernement argentin pour le faire sortir de son mutisme insoutenable, mais c'est un geste de solidarité envers des mères courageuses et innocentes.

Jacqueline Berenstein-Wavre

OTAN

Alors que le président Carter essaie de faire admettre au Congrès qu'on recense les jeunes filles aussi bien que les garçons aptes au service militaire, il est intéressant de regarder quelques chiffres :

— 184 000 femmes sont enrégimentées sous les drapeaux des pays du Pacte de l'Atlantique Nord. Le recrutement a augmenté de 27 %, soit 40 000 personnes, en deux ans.

— Seules les Hollandaises sont autorisées à combattre ; elles forment le 0,7 % de l'armée de terre, le 2 % de la marine et le 1,6 % de l'armée de l'air. Plusieurs sont devenues des spécialistes du guidage des missiles ou pilotes.

— Les Américaines (133 000) ont accès à un grand nombre de tâches en dehors des services de santé ou de l'administration, telles que, dans l'aviation, ingénieurs de chargement ou de vol, ou encore pilotes.

— En Angleterre (15 000), les femmes officiers représentent, selon les armes, entre 5 et 10 % des effectifs féminins ; la loi contre les discriminations sexuelles ne s'applique pas à l'armée.

— En France, 11 000 femmes (5,3 % des effectifs globaux), dont 380 officiers.

— En Allemagne, seuls les emplois médicaux sont ouverts aux femmes.

— Au Danemark, les femmes forment le 15,2 % de la milice territoriale.

ONU, Décennie de la femme

La première moitié de la Décennie est déjà écoulée. Quels résultats peut-on considérer comme acquis ? C'est la question à laquelle Helvi Sipilä, toujours une éclaireuse fervente, répond dans la revue de l'Association mondiale des éclaireuses. En bref :

— Les femmes ont pris mieux conscience de leur situation, de leurs besoins et de leurs aspirations, et des moyens de s'aider elles-mêmes.

— Les questions féminines ne sont plus considérées comme une chose en soi ou sous l'angle des droits de l'homme, mais dans le cadre des programmes généraux de développement : on a reconnu que les femmes ont un rôle essentiel à y jouer, et elles sont de plus en plus associées à l'élaboration des projets dans le système des NU.

— La création du Fonds volontaire des NU pour les femmes a permis de financer des programmes régionaux en Asie, Amérique latine, Moyen-Orient et Afrique.

— La meilleure garantie que seront atteints les buts de l'Année Internationale et la Décennie de la femme, c'est que les femmes participent sans réserve à la planification, aux prises de décision et à la mise en vigueur de *tous* les programmes.

P. B.-S.